

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au Conseil municipal : 15
Conseillers en exercice : 15
Conseillers qui ont pris part à la délibération : 15 (13 présents et 2 pouvoirs)

Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2020

Date d'affichage : 18 mai 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt, le 25 mai,

Le Conseil Municipal de la Commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur François DEYSSON, maire.

Présents : Chantal BRIANE, Aurélie CADIN, Emmanuel CENDRIER, Charles-Louis de ROYS, François DEYSSON, Franck ETANCELIN, Fabien HERREMAN, Jacques ILLIEN, Claude LAZARO, Nadia LEFAY, Jean-Paul LENFANT, Patrick REBEYROL, Carlos VALERO

Pouvoirs 2 excusés : Mélanie LAMOTTE, excusée, donnant pouvoir Aurélie CADIN, Antonio TAPADAS, excusé, donnant pouvoir à Jacques ILLIEN,

Absents :

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

Assesseurs de séance : Chantal BRIANE et Louis de ROYS ont été désignés

DÉLIBÉRATION 5.1/2020-008

OBJET : ÉLECTION DU MAIRE effectuée sous la présidence de Jean-Paul LENFANT, doyen d'âge de l'assemblée.

En application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu l'appel de tous les conseillers effectué par le maire sortant,

Vu que chacun a pu constater que le quorum était atteint, le Président rappelle les règles de l'élection du maire et des adjoints :

- L'élection a lieu à bulletin secret.
- Le bon déroulement du scrutin est vérifié par les deux assesseurs désignés par l'assemblée.

Le Président procède à l'élection du maire et fait l'appel des candidats à cette fonction.

1. François DEYSSON

Élection du maire

Candidat : François DEYSSON

Nombre de suffrages exprimés : 15

Nombre de suffrages obtenus : 14

François DEYSSON est élu maire de la commune de VILLECERF à la majorité des membres présents ou représentés (14/15) et est immédiatement installé dans sa fonction.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme, à VILLECERF, le 26 mai 2020,

Acte rendu exécutoire après publication, le 26 mai 2020

Le Maire, François DEYSSON